

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

Délibération 2026/19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Le neuf mars deux mille vingt-six à
9 heures, les membres du Comité Syndical,
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle
des fêtes de Varaire sous la présidence de
Monsieur Didier PECH.

Nombre de délégués votants : 33

Présents (19) : Mmes et MM AILLET
Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles
Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre,
CONTE Christian, COURDESSE Pascal,
CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-
Claude, DELLER Martine, FIGEAC
Francis, FOLICHON Michèle, FONT
Corinne (suppléante VALETTE Roselyne),
GOURGOU Jean Pierre,

ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH
Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur Didier
PECH.

Absents excusés (9) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme
ESTIVAL René, HAUVETTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre,
TARDY Michel.

Absents (4) : Mme et MM. CAMMAS Francis, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud,
VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Examen et vote du Budget Primitif 2026 _ Assainissement Collectif

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée délibérante les orientations budgétaires
2026.

Il donne lecture et explications du projet de budget primitif 2026 de la compétence
ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le projet de budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- pour la section de fonctionnement : 1 457 294.70 €
- pour la section d'investissement : 1 216 657.45 €

Le comité après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et délibéré, décide à l'unanimité :

1°) d'adopter le budget primitif 2026 de la compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF tel que
présenté par Monsieur le Président,

2°) de conférer à Monsieur le Président les pouvoirs nécessaires pour en suivre l'exécution

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président

Didier PECH

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 17 MARS 2026

Le secrétaire de séance

Marcel AYMARD

